

Selitrectinib

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Selitrectinib 25 mg, gélule
Selitrectinib 50 mg, gélule
Selitrectinib 20mg/ml, suspension buvable

Substance active

Selitrectinib (Loxo-195)

Laboratoire

Bayer

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Selitrectinib 25 mg, gélule
Selitrectinib 50 mg, gélule
Selitrectinib 20mg/ml, suspension buvable

Critères d'octroi

- Renouvellement de traitement des patients préalablement traités par selitrectinib et pour lesquels l'efficacité et à la sécurité du traitement permettent de justifier sa poursuite.

Autres informations

- En date du 02/08/2021, le laboratoire Bayer a informé l'ANSM de l'arrêt de développement du Selitrectinib. A compter de cette date, il n'est plus en mesure de mettre à disposition cette spécialité pour traiter de nouveaux patients, seule la poursuite des traitements déjà initiés sera assurée.
- Consulter la brochure destinée à l'investigateur disponible auprès du laboratoire Bayer.
- Réservé aux spécialistes en oncologie ou aux médecins compétents en cancérologie.

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié